

Tunisie : la jeunesse toujours en lutte !

Depuis le 17 janvier, des explosions de colère secouent une partie de la jeunesse tunisienne. Elles se traduisent notamment par des manifestations, des sit-in devant ou à l'intérieur de bâtiments de l'Etat, des barrages routiers à l'aide de pneus enflammés, quelques pillages et même la mort d'un policier. Tout a commencé à Kasserine, une ville déshéritée de l'intérieur du pays où un jeune chômeur est mort électrocuté le 16 janvier. Il était monté sur un poteau électrique pour protester contre son retrait arbitraire d'une liste d'embauches dans la fonction publique. Dès le lendemain, des affrontements avec la police ont eu lieu sur place. Ce mouvement s'est ensuite étendu dans une série de localités et certains quartiers de grandes villes. Le 22, le couvre-feu entre 20h et 5h a été décrété sur l'ensemble du pays.

Les causes de ces mouvements ne sont pas nouvelles. **Depuis des années des milliers de jeunes, souvent titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur, réclament un emploi.** C'était déjà le cas lors du soulèvement du bassin minier de Gafsa en 2008, puis de l'immolation de Mohamed Bouazizi le 17 décembre 2010 qui a été le signal du début de la révolution. Cinq ans plus tard, la situation de l'emploi n'a pas changée, elle s'est même détériorée. Le nombre de suicides est en augmentation parmi les jeunes, et des explosions locales de colère ont périodiquement lieu. Cela a par exemple été le cas en 2015 dans le sud ainsi que dans la région de Gafsa où des jeunes chômeurs ont paralysé plusieurs mois le bassin minier.

Plusieurs associations, dont la Ligue tunisienne de défense des droits de l'Homme (LTDH) ont appelé « à l'adoption d'un modèle économique dont l'objectif est la réduction des disparités régionales et des inégalités sociales », en disant leur « déception » face à l'inaction des différents gouvernements. **En ce qui la concerne, l'UGTT a appelé le gouvernement à trouver des solutions « urgentes et efficaces » pour résoudre rapidement les problèmes du chômage et du développement dans les régions défavorisées.** Elle a réitéré les projets alternatifs, qu'elle avait déjà proposés aux gouvernements précédents.

Comme souvent en Tunisie, la possibilité d'un réel mouvement de solidarité va largement dépendre du positionnement du mouvement syndical. Mais de ce côté là, rien n'est en ce moment très simple. Sous l'impulsion de la gauche de l'UGTT, le mouvement syndical sort en effet d'une année de mobilisations intenses. Celles-ci ont permis au premier semestre une victoire historique dans l'enseignement secondaire, et des avancées appréciables dans le reste du secteur public ainsi que dans certaines entreprises privées. **La vague de grèves générales régionales dans le secteur privé au second semestre a par contre été brutalement interrompue le 25 novembre après l'attentat de Daech à Tunis.**

Après des mois de tensions, le risque existe aujourd'hui que les syndicalistes les plus combattifs relâchent la pression. Cela accentue au sein de l'UGTT le danger d'un retour de balancier vers la routine et la recherche de consensus avec les adversaires des intérêts des salariés et des chômeurs. Un compromis à minima avec le patronat a par exemple été trouvé en catastrophe le 19 janvier au sujet des augmentations salariales dans le secteur privé. Du coup, la reprise des grèves générales régionales dans le privé a été annulée, dont celle prévue le 21 janvier dans la région de Tunis.

D'anciens militants de l'Union Générale des Etudiants de Tunisie (UGET), pour la plupart actuels militants de l'Union des Diplômés Chômeurs (UDC) payent leur engagement politique sous le régime de Ben Ali et un fichage du ministère de l'intérieur, qui les empêche d'accéder aux postes de la fonction publique. 28 grévistes de la faim défendent les cas de plusieurs centaines. Ils ont entamé leur mouvement le 17 décembre 2015, jour anniversaire du soulèvement populaire dont les revendications initiales étaient la défense de la justice sociale, la dignité, contre la précarité, l'exploitation, et la répression antisyndicale et politique. Cinq ans après, la situation de l'emploi ne s'est pas améliorée en Tunisie, bien au contraire. Ceux qui se sont mobilisés sous Ben Ali et durant le soulèvement, ont payé, pour certains de leur vie, les autres poursuivent cet engagement pour un réel changement en Tunisie. Cinq ans après la chute du régime de Ben Ali, il n'est pas acceptable que des jeunes tunisiens soient contraints à user de la grève de la faim (et durant plus d'un mois !) et mettent en danger leur santé pour défendre leur dignité et leur droit à l'accès à l'emploi.



Grande-Bretagne : attaques contre le droit de grève !

Le National Shop Stewards Network est un Réseau qui rassemble une bonne partie des militants et militantes les plus combatifs en Grande-Bretagne ; il est soutenu par plusieurs organisations syndicales (RMT, PCS, CWU, NUM, NUJ, etc. – transports, secteur public et commercial, communication, mineurs, journalistes) qui forment « la gauche des TUC ». Il informe sur les (nombreuses) grèves qui ont lieu dans le pays et participe à la lutte contre le projet de loi qui restreint le droit de grève et les libertés syndicales (déjà bien entamés depuis l'ère Thatcher, dont les mesures n'ont jamais été annulées par les gouvernements ultérieurs). **Le projet de loi du gouvernement Cameron aggrave la situation** : scrutin préalable à bulletins secrets, avec participation d'au moins 50% des syndiqué-es et 40% de votes pour la grève ; fichiers syndicaux à jour (donc contrôlables !) ; condamnations pénales des piquets de grève (par exemple s'il y a plus de 6 personnes ou si elles ne portent pas de brassard) ; préavis de grève de 2 semaines, qui permet aux entreprises de prendre, légalement, des intérimaires ; interdiction pour les syndicats de publier les appels à la grève sur les « réseaux sociaux »...

www.shopstewards.net

Secteur ferroviaire : action et solidarité transfrontalières

En novembre, le syndicat SUD-Rail Chambéry avait participé à un rassemblement à Genève pour dénoncer les risques de dumping social à l'occasion de la mise en place, prévue en 2018, du « RER franco-valdo-genevois ». Les militant-es SUD-Rail ont réaffirmé qu'il faudra compter sur les salarié-es et leurs organisations syndicales concernant la modernisation de la ligne entre Genève et Annemasse. Le personnel de la ligne transfrontalière devra opérer sur deux territoires nationaux. Salaires, heures de travail, présence de contrôleurs dans les trains et les gares notamment diffèrent entre la France et la Suisse. Il s'agissait donc de préciser ces aspects. **Les camarades viennent de remporter une première victoire, le tribunal confirme qu'ils ne pourront être utilisé-es dans des conditions inférieures à celles en vigueur en Suisse actuellement.**



Cette action est le point de départ d'un combat syndical qui imposera un service public ferroviaire entre les deux pays. Il est hors de question que les patrons profitent de ce dossier pour mettre en concurrence les territoires, les entreprises ferroviaires historiques et surtout les travailleuses du rail. Dernièrement, les organisations syndicales suisses (SEV et VSFL) et françaises (CGT - SUD-Rail) se sont rencontrées pour commencer à élaborer un cahier revendicatif international « *Nous voulons pour les salariés français et suisses les avantages des deux entreprises historiques et nous ne laisserons pas les patrons diviser les travailleurs du rail* ». Une nouvelle rencontre avec les directions CFF/SNCF est prévue le 16 février à Genève.

En Belgique comme ailleurs : non à la répression des mouvements sociaux ! La fédération des syndicats SUD-Rail dénonce la répression envers notre camarade Jordan Croeisaerdt, « accompagnateur de train » et vice-président de la CGSP-Cheminots sur la région de Bruxelles. Il doit payer 1700 € pour avoir participé, comme des centaines de collègues, à un piquet de grève lors de la dernière grève nationale des cheminots et cheminotes belges.

Les accusations portées contre lui sont mensongères. Il n'a exercé aucune violence. La méthode employée est scandaleuse. **C'est une tentative d'intimidation, qui s'inscrit dans un processus de criminalisation des mouvements sociaux.**

- ♦ En Belgique aussi, gouvernement et patrons s'attaquent au droit de grève et aux libertés syndicales : par des lois antigèves et par la répression comme celle exercée vis-à-vis de Jordan.
- ♦ Nous connaissons cette même vague réactionnaire en France, encore récemment de nombreux exemples l'ont montré.
- ♦ **En Belgique, en France et ailleurs, les travailleurs et les travailleuses résistent, s'organisent de manière autonome** pour défendre leurs revendications immédiates et contribuer à la nécessaire rupture avec le système capitaliste, basé sur l'exploitation du peuple par une extrême minorité.

L'internationalisme et la solidarité sont inhérents au syndicalisme ; du moins au syndicalisme dont nous nous réclamons, celui qui ne considère pas que son rôle est d'aider à mettre en place les reculs sociaux. C'est pourquoi la fédération des syndicats SUD-Rail :

- ♦ affirme son **soutien à Jordan**,
- ♦ demande l'**annulation de la décision prise à son encontre**,
- ♦ exige que la direction des chemins de fer belges **n'ajoute pas ses propres sanctions**,
- ♦ **relaie auprès des organisations syndicales du secteur ferroviaire d'autres pays** l'information sur cette attaque patronale et la nécessaire solidarité ; notamment à travers le Réseau syndical international de solidarité et de luttes et le Réseau Rail Sans Frontière, qui d'ailleurs avaient exprimé leur soutien aux grèves de janvier en Belgique,
- ♦ **se tient à disposition de Jordan, du collectif de soutien et de la CGSP Cheminots** pour toute initiative qu'ils jugeraient utiles pour mettre, positivement, un terme à cette affaire.

Kurdistan : campagne de solidarité avec les peuples de Rojava

Solidaires est membre de la **Coordination Nationale Solidarité Kurdistan (CNSK)** dont les actions visent à :

- ◆ Dénoncer et condamner la répression exercée en France contre les militants kurdes et leurs associations.
- ◆ Dénoncer et condamner toutes atteintes à la démocratie, aux droits humains et à la liberté en Turquie, en Iran, en Irak et en Syrie.
- ◆ Sensibiliser l'opinion publique et les institutions nationales et européennes à la situation du peuple kurde.
- ◆ Promouvoir et favoriser toute solution politique et pacifique à la question kurde.
- ◆ Exiger la libération de tous les prisonniers politiques.
- ◆ Exiger de la France et de l'Union européenne qu'elles favorisent une solution politique à la question kurde.
- ◆ Organiser ou soutenir toutes initiatives ou manifestations publiques de solidarité avec le peuple kurde.

Lors de la réunion du CNSK, **une représentante du Mouvement des Femmes Kurdes a fait le point de la situation :**

- ◆ La situation actuelle de guerre et de massacres au Kurdistan est le résultat de la non-reconnaissance de la volonté politique des kurdes qui revendiquent depuis des années une autonomie démocratique. La proclamation de l'autogestion dans différentes villes du Kurdistan a entraîné l'instauration de l'état d'urgence et des couvre-feux. L'exécution le 5 janvier dernier de trois représentantes politiques kurdes à Silopi, puis, quelques jours après, de 12 jeunes à Van, a aggravé davantage les tensions et le climat de guerre dans l'ensemble de la région.
- ◆ Les kurdes ont créé depuis peu des Unités de Défense des Civils (YPS). Ces forces constituées de civils ont pour objectif de défendre les populations des villes qui ont proclamé l'autogestion.
- ◆ Il y a une censure des médias turcs qui ne parlent pratiquement pas des massacres qui se déroulent au Kurdistan. Tout est mis en œuvre pour criminaliser les forces politiques kurdes. La proclamation de l'autogestion dans certaines villes n'est pas contradictoire avec le programme du mouvement kurde. Il ne s'agit pas là de velléités indépendantistes mais de la mise en œuvre concrète de la feuille de route proposée par A. Öcalan dans le cadre des pourparlers avec l'Etat turc. L'isolement infligé à A. Öcalan se poursuit et s'intensifie : 2 des détenus de la prison d'Imrali ont été transférés dans une autre prison dans le but d'empêcher toute transmission à l'extérieur des messages du leader kurde.
- ◆ Concernant la situation au Rojava : les kurdes gagnent du terrain, mais sont menacés par la Turquie. L'attentat de Sultan Ahmet (Istanbul) pourrait servir de prétexte à la Turquie pour intervenir au Rojava où elle pourrait directement affronter les Kurdes. Le système d'autonomie démocratique évolue de manière positive. Les cantons de Kobanê et de Cizre sont maintenant reliés, mais celui d'Afrîn à l'ouest reste isolé.

A Paris, la manifestation du 9 janvier a rassemblé des dizaines de milliers de personnes ; des manifestations ou rassemblements ont été organisés dans plusieurs autres villes françaises.

Dans le prolongement de la campagne « des livres pour le Rojava », plusieurs camarades de Solidaires sont à l'origine de la création d'un **collectif de solidarité avec les universités et académies du Rojava**. Celui-ci a vocation à devenir en France une plate-forme des initiatives de solidarité, de soutien et de coopération entre habitant-e-s de la France et rojavan-nes sur les questions d'éducation et de culture. Ses objectifs sont notamment :



- ◆ Oeuvrer à la reconnaissance internationale du système éducatif et de recherche du Rojava, notamment en favorisant les échanges d'enseignement et de recherche.
- ◆ Soutenir la mise en place de partenariats officiels entre académies rojavannes et établissements français.
- ◆ Soutenir matériellement, notamment par l'organisation de collectes, l'existence et le développement d'organisations culturelles au Rojava (académies, écoles, bibliothèques, musées...).
- ◆ Faciliter les échanges entre les habitant-e-s de France et du Rojava, par le biais de délégation, et de correspondances. Créer et faire vivre des espaces de réflexion (séminaires, débats, etc.) sur les apports culturels et théoriques de l'expérience du Rojava, en lien avec nos disciplines universitaires et questionnements sociaux et politiques.

Algérie : la revue internationale Solidaires est disponible

Le dossier de notre numéro 10 de la revue internationale est consacré à l'Algérie : L'Algérie d'aujourd'hui, chronique d'une ignorance savamment entretenue – L'importance des syndicats autonomes dans le combat pour la démocratie – Les luttes du syndicalisme autonome face à la répression incessante – Pétrole et gaz, la malédiction algérienne ? – Chronologie de l'Algérie contemporaine. Et en supplément un panorama du mouvement syndical canadien.

www.solidaires.org/Solidaires-international-revue-no-10

Campagne internationale pour le droit de grève et libertés syndicales

Dans toute l'Europe, les libertés syndicales sont attaquées. Les patrons, les actionnaires, les banquiers et les gouvernements qui sont à leur service mènent une guerre sociale contre les salarié-es, les chômeurs-ses, les retraité-es, les jeunes en formation. De multiples procédés sont utilisés pour tenter de bâillonner les luttes collectives, notamment les mouvements syndicaux dès lors qu'ils ne se soumettent pas au jeu du « dialogue social ». Ce jeu par lequel on veut nous faire croire que dans une discussion à froid, sans rapport de forces, celles et ceux qui ont le pouvoir dans l'entreprise et dans la cité et celles et ceux qui devraient juste obéir, ont le même poids et les mêmes chances de « convaincre » ! La question du pouvoir est primordiale. **Nous voulons construire une société autogestionnaire, et pour cela nous posons la question de l'appropriation collective des moyens de production et d'échanges.** Face aux syndicats qui refusent de se soumettre, face aux syndicats où s'organisent les travailleurs et les travailleuses pour que leurs luttes soient plus efficaces, le patronat invente sans cesse de nouvelles règles, tente d'imposer des restrictions toujours plus fortes au droit syndical, au droit de grève, au droit de s'organiser collectivement et librement. Au-delà des attaques antisyndicales, ce sont les droits individuels et collectifs de chaque travailleur, de chaque travailleuse et de la classe ouvrière qui sont gravement menacés. Le droit de grève nous appartient, défendons-le !



Nous préparons une campagne, dans le cadre du Réseau européen des syndicats alternatifs et de base et du Réseau syndical international de solidarité et de luttes, pour réaffirmer « *Grève, syndicats, actions : c'est nous qui décidons, pas les patrons !* ». Un tract international et des affichettes seront disponibles ; nous envisageons un rassemblement à Genève, début juin, à l'occasion de la conférence internationale annuelle de l'Organisation Internationale du Travail. www.laboursolidarity.org

Grèce : grève générale, le 4 février

Les syndicats grecs appellent à la grève générale interprofessionnelle le jeudi 4 février. Ils appellent à lutter contre les réformes du 3ème Mémoire imposées par la Troïka, et particulièrement contre « *le pillage des retraites, perpétré pour assurer le remboursement de la dette odieuse, insoutenable et illégitime, qui condamne la majorité des salarié-es actuels à être dans l'avenir tributaires - pour leur survie- des maigres aides sociales* ». Cette réforme exigée par les créanciers prévoit de nouvelles baisses des retraites, alors que 45% des retraité-es grecs vivent sous le seuil de pauvreté.

Soutien au peuple palestinien : Orange sans Partner. Enfin !

Le groupe Orange et Partner ont annoncé la rupture enfin programmée du contrat qui l'autorise à utiliser la marque Orange. Nous sommes, à de multiples reprises, intervenus publiquement et auprès de la direction d'Orange pour **dénoncer la présence de la marque via l'opérateur israélien qui intervient dans les Territoires Palestiniens Occupés au plus grand mépris du droit des peuples et des lois internationales.** Fidèles à tous nos combats pour la justice sociale ici et partout dans le monde, nous nous félicitons que cette mobilisation aux côtés de la CGT, d'ONG et de la campagne BDS ait conduit la direction d'Orange à engager ce processus de rupture avec Partner. Nous continuons le combat pour aboutir à une paix juste et durable entre israélien-nes et palestinien-nes et restons vigilants sur la présence du groupe dans la région. www.bdsfrance.org

Mexique : les zapatistes, la construction de l'autonomie, les luttes anticapitalistes

La commission internationale organise les 10 et 11 juin une session de formation animée par des camarades qui se sont déjà rendu-es sur place plusieurs fois et assurent le lien entre notre organisation et le mouvement zapatiste. Le stage est destiné aux militant-es Solidaires qui souhaitent mieux connaître le mouvement zapatiste, afin de participer à la solidarité internationale, au travail syndical international de l'Union syndicale Solidaires. Au programme :



- Présentation générale et bref historique : contexte, enjeux économiques et politiques au Mexique et la Sexta – le syndicalisme mexicain - historique des luttes au Mexique dont le soulèvement zapatiste.
- Le mouvement zapatiste & la construction de l'autonomie : organisation autonome politique zapatiste - justice / économie / éducation / santé.
- Présentation du livre des zapatistes « *Pensée critique face à l'hydre capitaliste* ».
- La participation des femmes.
- Les luttes en lien avec les Zapatistes : Sexta - prisonniers politiques.
- Discussion sur l'implication de Solidaires avec les zapatistes : la question de la transformation sociale - la solidarité (café, souscription pour l'eau,...) petite école, école de langues, Bat's il kop, Frayba.

www.cspl.ouvaton.org www.enlacezapatista.ezln.org.mx